

**Planification des tâches pour les apprentis en lien avec Konvink - Volée 2022 - 2025 - 1re année**  
(ne comprend pas un programme exhaustif des CI mais toutes les échéances y sont mentionnées)

	Août	26 septembre au 11 novembre 2022	11 avril 2023	12 au 28 avril 2023	2 au 8 mai 2023	12 mai 2023	22 au 26 mai 2023	15 juin 2023	Fin juin 2023	31 juillet 2023	15 août 2023	
		CI 1 (2 x 1/2 jour et 1 x 1 jour)			CI 2 Première journée		CI 2 Deuxième journée		Evaluation du Mandat 2 par les animateurs CI (Transmettre 1re page évaluation à l'apprenti et au formateur)			
Contenu des CI en lien avec KONVINK		Présentation générale de KONVINK UA 1 et 2, y.c. e-test Mandat 1 et Mandat 2 Explication des 4 paquets d'objectifs			Contrôle des e-test 1 et 2 Explications des UA 3 et 4 Contrôle de l'avancement de l'autoévaluation des paquets d'objectifs Discussion du Mandat 1		Dernière explication du Mandat 2 Explication du Mandat 3					
Responsabilité de la personne en formation			Mise en ligne du Mandat 1			Mise en ligne du projet du Mandat 2 avant le deuxième jour du CI 2		Mise en ligne du Mandat 2				
Tâches à exécuter par la personne en formation			UA 1 et 2, y.c. e-test, avant CI 2 : <b>24 avril 2023</b>				UA 3 et 4, y.c. e-test, avant CI3					
			Mandat 1 à mettre en ligne 3 semaines avant le 1er jour du CI 2 : <b>11 avril 2023</b>				Mandat 3 pour CI 3					
			Projet du Mandat 2 à mettre en ligne pour le deuxième jour du CI 2 : <b>12 mai 2023</b>					Mise en ligne du Mandat 2				
				Evaluation de 2 œuvres (Mandat 1) de la classe dans les 3 semaines précédant le CI 2								
			Auto-évaluation de 2 grilles de compétences avec invitation au formateur en entreprise pour évaluation avant le 31 juillet 2023 (Attention : les 2 grilles de compétences doivent être évaluées par l'apprenti et le formateur - 1 x par paquet minimum)									
Responsabilité du formateur en entreprise		Suivi de l'auto-évaluation des stagiaires et évaluation des paquets d'objectifs sur invitation des apprentis Evaluation des STA 1 et 2										
			<b>Validation du Mandat 1</b>			<b>Validation du projet du Mandat 2</b>			<b>Validation du Mandat 2</b>			<b>Dernier délai pour l'enregistrement des deux premières STA dans la base de données</b>

Début de l'apprentissage

Fin de la 1re année d'apprentissage